

Education et éducatrices en Suisse : (suite et fin)

Autor(en): **Serment, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **16 (1928)**

Heft 296

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259550>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nullement, comme on le ressasse aussi, un mouvement « anti-hoministe ».

Une autre observation que suggère ce texte, et qu'il importe de relever immédiatement, est qu'il s'agit d'une *pétition*, et non pas d'une *initiative*. Une initiative, en effet, et nous nous excusons de le répéter ici auprès de lectrices suffragistes, ne comporterait que des signatures d'électeurs, et aurait pour résultat, quelle que fût la décision des Chambres à son égard, une votation populaire: or, il est certain qu'à l'heure actuelle, une votation populaire dans toute la Suisse sur l'octroi aux femmes des droits politiques serait une folie. Trop de régions de notre pays, qu'il faut atteindre avec prudence et patience, sont encore restées fermées à notre propagande, pour qu'un lancement d'une initiative ne corresponde pas un échec si caractérisé qu'il serait un désastre pour notre cause. Une pétition, au contraire, nous permet d'abord de recueillir des signatures de femmes, ensuite de tâter le pouls de l'opinion publique, et enfin, par la discussion aux Chambres fédérales, de mesurer la chaleur de notre thermomètre suffragiste parlementaire avant de nous lancer dans une grande aventure. C'est la première étape qui correspond au stade actuel de notre mouvement suisse. Et, d'autre part, le fait que les motions Greulich et Göttscheim, qui sommeillent depuis 1919 dans les cartons (est-ce un cliché de parler de cartons poussiéreux? ou s'agit-il d'une poussière morale?) du Palais fédéral, vont être reprises prochainement par le Conseil National nécessite un grand mouvement d'opinion publique pour soutenir la réapparition, après dix ans bientôt, de ces motions, et nous assure la discussion de notre pétition. Sans compter que l'on pourrait s'étonner à bon droit, aux Chambres et dans le pays, et surtout après que la Saffa ait invinciblement amené le mot de suffrage féminin dans toutes les bouches, de notre silence et de notre immobilité à ce moment important. Ceci pour répondre surtout à celles qui manifestent ces jours, la crainte classique que « le moment ne soit pas opportun... »

Comme pour la Saffa, l'effort va être tenté de créer dans tous les cantons des Commissions cantonales chargées de recueillir les signatures et de centraliser la propagande. Là où il existe des Sections suffragistes, ce sont elles qui seront chargées de prendre la tête du mouvement; ailleurs, on demandera aux Sections locales de fonctionner à leur place; et là enfin où les femmes ne sont pas organisées dans l'une ou l'autre des Associations initiatrices, ce sera au Bureau Exécutif qu'il appartiendra d'organiser le travail avec le concours de personnes de confiance. Tout ceci le plus rapidement possible, car l'opinion générale du Comité d'action a été qu'il est mille fois préférable de donner pendant peu de semaines un vigoureux coup de collier que de laisser trainer et s'engourdir un mouvement pendant de longs mois. C'est pourquoi les préparatifs vont être partout activement poussés, sitôt que les Associations suisses en auront donné avis à leurs Sections locales, de telle façon que la cueillette des signatures puisse commencer vers le 15 janvier au plus tard. Et naturellement, la propagande par la presse, par les conférences, devra marcher de pair, car cette pétition doit aboutir à un gros, très gros chiffre de voix... ou ne pas être!

Nous tiendrons naturellement nos lecteurs au courant, quinzaine après quinzaine, du développement que prendra cette pétition. Aujourd'hui nous tenions surtout à en annoncer officiellement le plan, et à y intéresser tous ceux et toutes celles qui trouveront là le moyen offert à chacun et à chacune de travailler efficacement pour notre cause. Car de combien de bonnes volontés n'aurons-nous pas besoin, pour courir la campagne des cantons agricoles, arpentant les ruzs et grimper les escaliers des villes petites ou grandes, pour chercher à domicile la masse de signatures que ne procureront pas les réunions et les conférences? Que tous ceux et celles, qui auront dès janvier un peu de temps à consacrer de la sorte à notre pétition, s'annoncent dès maintenant aux présidentes de leur groupe suffragiste local. Et aussi que chacun cherche dans son portemonnaie une ou plusieurs piécettes, et la mette de côté: car un mouvement de cette envergure ne va pas sans frais. Le Comité d'action prend à sa charge les frais d'imprimés, de direction générale, de propagande directe là où aucun Comité local ne pourra être constitué; les Comités locaux auront à pourvoir

aux frais locaux, conférences, locations de salles, déplacements de conférenciers, annonces et publicité... Déjà des dons très généreux sont parvenus au Comité d'action, que nous indiquons plus loin. Ils en appellent d'autres. Nous les enregistrerons ici au fur et à mesure que nous en aurons connaissance, et nous en remercions d'avance les donateurs, quelle que soit la valeur de leur obole.

E. Gd.

Déjà versés au Comité d'action (*Compte de chèques postaux III. 70.49 Berné*)

S. d. G. (Berne)	Fr. 1.000.—
B. B. (St-Gall)	100.—

Education et éducatrices en Suisse

(*Suite et fin.*)¹

Tout le monde chez nous pourra et voudra lire la brochure Evard, mentionnée ci-dessus. Il s'agit ici de la mission éducatrice de la femme en tant que femme, et non plus exclusivement de l'éducatrice de carrière. Après une brève introduction et un court chapitre consacré aux généralités, l'auteur aborde la question de la femme éducatrice dans la famille, l'étude du rôle de la mère et de sa préparation actuelle notoirement déficiente et insuffisante. Elle conclut ce captivant chapitre par ces lignes: « Il s'agit que, dans un demi-siècle, il n'existe plus, dans notre pays, de mère mauvaise élèveuse qui laisse mourir son bébé, faute de savoir le soigner, ni de mère inapte à l'éducation familiale, qui crée des insociaux par son égoïsme et son incompétence d'éducatrice, en un mot qu'on ne laisse plus au hasard et à l'empirisme la formation des mères... des 400.000 éducatrices des foyers suisses. »

Dans son introduction, l'auteur avait déclaré: « La patrie n'est pas faite que de gloires masculines; depuis la reine Berthe, compréhensive des aspirations populaires... jusqu'aux pionnières de l'Alliance de Sociétés féminines suisses (dès 1899), il y a, à chaque génération, de splendides « réserves nationales » dans la patrie suisse... La femme suisse contribue largement à créer la physionomie de la Suisse future, « le visage aimé de la patrie », non seulement en lui donnant, de sa chair et de son sang, des fils et des filles de valeur, mais en mettant toute son âme à leur éducation au foyer domestique, dans les cadres scolaires et les œuvres de jeunesse, et encore en entretenant dans la famille, l'école et la société ce bel élan d'idéalisme propre au psychisme féminin. » Cette réfutation par avance d'une affirmation de M. le Conseiller fédéral Schulthess, très froissante pour la femme suisse, était opportune et nous a soulagée: ce magistrat ne parlait-il pas naguère, à l'occasion de je ne sais plus quelle solennité patriotique, de « l'armée fondement de la patrie ». Non et mille fois non! Ce n'est pas l'armée, où la femme n'a point de place, qui peut être le *fondement* de la patrie; ce sont les couples humains créateurs des familles, et ce sont les familles qui constituent le fondement de la patrie. L'armée, qui en a été dans le passé l'un des éléments constructeurs, n'en est plus aujourd'hui que l'un des soutiens — encore nécessaire, et fasse le Ciel — et la femme! — que l'état de barbarie actuelle ne perpétue pas aux siècles des siècles!

Le chapitre consacré à *La femme éducatrice dans l'école* est très développé et d'un intérêt palpitant, en même temps que hautement instructif. Il fait une place aux maîtresses spécialisées, à l'Association suisse des Institutrices catholiques, à l'enseignement par les religieuses dans les couvents, aux écoles normales, aux écoles sociales, sans omettre ni l'enseignement post-scolaire, ni l'Université. Les carrières proprement éducatrices et l'éducation familiale n'épuisent pas les possibilités éducatrices de la femme, aussi M^{lle} Evard consacre-t-elle le dernier chapitre de son étude vraiment magistrale à *La femme éducatrice dans la société*. Elle relève qu'à côté de celles d'institutrice et de professeur d'autres carrières permettent à la femme d'exercer une grande influence éducatrice, et que cette influence fait partie de sa mission propre: les femmes médecins, sages-femmes, nurses, gardes-malades, d'une part, et

¹ Voir le *Mouvement*, No 294.

d'autre part toute la variété des travailleuses sociales proprement dites (directrices d'œuvres et d'institutions diverses, etc.) incarnent ce côté de la tâche sociale de la femme.

Il se fait en outre une œuvre d'éducation de la femme par la femme dans les associations féminines de types si variés qui pullulent sur notre soi, depuis la petite société locale, « Union des Femmes », « Réunion de Mères », ou simplement « Société de Couture paroissiale » même, jusqu'à nos grandes Fédérations nationales: *Utilité publique, Alliance, Relèvement moral, Suffrage* (par ordre d'ancienneté). Et nous ne saurions omettre le mouvement tout récent des Associations de jeunes, prédestiné, croyons-nous avec l'auteur, à une action d'éducation mutuelle de haute valeur (Eclaireuses, Gymnasiennes, Unionistes, *Sempacherinnen*, etc., etc.): groupements de jeunes filles entre elles et aussi groupements mixtes, tel que le Mouvement de la Jeunesse suisse romande, pour ne parler que de ce que nous connaissons bien.

Et la conclusion de tout cela? La conclusion, c'est que notre petit pays fait un grand et louable effort pour l'éducation et l'instruction de ses filles comme de ses fils. Mais, il faut bien le constater, dans cet effort, malgré de grands progrès réalisés, la femme, la jeune fille, la fillette, n'a pas encore tout son dû. Ainsi que le constate M^{lle} Evard, après M^{me} Pieczynska et d'autres femmes d'élite, « la jeunesse féminine demeure pré-teritée, car les écoles officielles créées pour les jeunes filles ont été conçues et sont généralement conduites par des hommes et elles ne satisfont qu'imparfaitement le psychisme féminin ». C'est pourquoi les femmes d'avant-garde réclament des modifications. D'entre les lacunes de l'éducation féminine actuelle, M^{lle} Evard souligne une fois de plus: « l'éducation « physique mal adaptée, la formation civique rarissime, l'éducation religieuse archaïque ou absente, l'enseignement ménager trop peu répandu, la place trop restreinte faite aux « choses de la femme (économie domestique, puériculture, « pédagogie familiale), et aux choses de l'actualité (*Lebenskunde*), une instruction dispersée ou surchargée, au détriment de la formation morale et de l'élevation de la femme, « enfin des méthodes trop anciennes, dans la famille et « à l'école.

En conséquence de ces constatations, l'auteur suggère de nouvelles orientations et spécialisations pour les éducatrices de carrière, au fur et à mesure que les circonstances le permettront, et elle appelle de ses vœux en terminant la création d'un *Office central suisse de l'Education féminine*, pendant de l'Office central pour les Professions féminines qui, créé il y a peu d'années, sous l'impulsion de l'Alliance de Sociétés féminines, est actuellement subventionné par toutes les grandes Associations féminines, ainsi que par des Associations mixtes et — *last not least!* — par le Département fédéral de l'Economie publique. Il rend aujourd'hui déjà de si grands services que l'on ne pourrait plus s'en passer. M^{lle} Evard compte beaucoup sur les suggestions de la Saffa dans tout ce qui touche au vaste domaine de l'éducation pour solliciter l'effort individuel, et peut-être même gouvernemental, dans le sens des réformes souhaitées. A notre époque de « rationalisation », cet effort s'impose, dans l'intérêt du pays tout entier bien plus encore que dans l'intérêt de la femme elle-même — et cela nous ôte toute timidité pour réclamer cet effort et ces réformes.

E. SERMENT,

*Présidente de la Commission d'Education
de l'Alliance nationale de Sociétés féminines.*

CORRESPONDANCE

Neuchâtel, 30 novembre 1928.

Mademoiselle la rédactrice du *Mouvement Féministe*,

Mademoiselle,

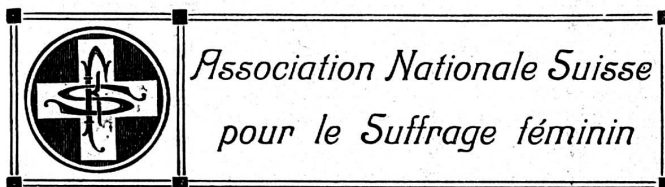
M^{me} le Dr Olivier attire mon attention sur une erreur contenue dans mon compte-rendu de l'Assemblée de l'A.S.S.F. à Berne (*Mouvement Féministe* du 12 octobre, p. 146): ce n'est pas tout à fait « sans succès » que le Comité Central et d'autres Sociétés sont intervenus à l'occasion de la loi fédérale sur la tuberculose,

afin que les instituteurs révoqués pour cause de maladie soient indemnisés. Si le principe de l'obligation n'a pas été admis, de peur du refus de plusieurs cantons, on a dit: « les cantons *pourront* indemniser... etc. » Comme la Confédération rembourse le 50 % de cette dépense, il est à prévoir, — et le fait s'est déjà produit — que les instituteurs malades des cantons récalcitrants réclameront, et qu'ils obtiendront satisfaction.

Je suis heureuse de pouvoir corriger mon appréciation trop pessimiste, et de constater que les démarches du Comité Central n'ont pas été vaines!

Veuillez, Mademoiselle, croire à mes sentiments dévoués.

E. PORRET.



VI^{me} Réunion annuelle des Présidentes de Sections.

La meilleure preuve de l'intérêt que présentent ces réunions annuelles, comme de l'utilité de ce contact entre celles qui maintiennent à travers la Suisse la flamme de la cause suffragiste, est la forte participation à la séance qui avait été convoquée le 25 novembre dernier, à Berne, par les soins des deux initiatrices et organisatrices dévouées de ces rencontres, M^{lle} Lucy Dutoit et M^{me} Vischer-Alioth. En effet, 27 Sections et sous-Sections s'étaient fait représenter par 34 personnes, si bien que la salle obligeamment mise à notre disposition par le « Daheim » était pleine à craquer, et que la proposition a été formulée de convoquer l'an prochain les présidentes dans un local plus vaste. Espérons que cette fois alors ne manqueront pas à l'appel les Sections du Jura neuchâtelois, qui ne sont pourtant certes pas parmi les plus éloignées, et dont on comprend mal l'absence quand on a vu Frauenfeld et Schaffhouse, Weinfelden et Saint-Gall répondre « présentes » à l'appel. En outre, la bienvenue a été dite à la Benjamine de l'A.S.S.F., Monthey, dont on a été tout heureux d'accueillir la représentante pour cette première prise de contact des suffragistes valaisannes organisées avec notre mouvement.

A l'ordre du jour figuraient deux rapports ayant trait à la préoccupation essentielle des Sections locales, parce qu'elles seules sont à même d'en appliquer les différents systèmes: la propagande. En effet, soit M^{lle} Zwahlen (Aigle), qui a présenté un travail plein d'idées sur *Les nouvelles méthodes de propagande*, complété par des suggestions étudiées de M^{me} Schwyzer (Lucerne), soit M^{me} Wacker (Bienne), qui a apporté un plan ingénieux pour amener les membres de chaque Société à collaborer de façon plus effective aux travaux du Comité, ont mis en lumière ainsi la nécessité pour nos Associations suffragistes locales de renforcer leurs effectifs, d'étendre leur rayonnement, de constituer des groupements vivants et actifs. Il est un peu dommage que certaines de ces suggestions n'aient pas été discutées de façon plus approfondie, comme elles l'auraient mérité. M^{me} Leuch a ensuite fait un exposé extrêmement clair et complet des préparatifs en cours pour le lancement de la grande pétition en faveur du suffrage féminin sur le terrain fédéral, dont il est question plus haut; et M^{lle} Gourd a apporté des précisions, qui ont paru intéresser vivement l'auditoire, sur le Congrès de Berlin. Enfin, M^{me} Leuch a encore raconté en détail les impressions recueillies à la Saffa sur la mentalité suffragiste ou anti-suffragiste du public qui a visité le stand de l'A.S.S.F.; et, comme en dépit de cet ordre du jour si chargé, du temps s'était resté disponible, des échanges de vue ont pu avoir lieu sur le suffrage ecclésiastique dans différents cantons (le Grand Conseil bernois venant précisément de refuser, à l'occasion de la revision de la loi sur les élections pastorales, d'étendre aux femmes le droit d'élire les pasteurs, ce qui nous paraît de fâcheux augure pour la discussion de la motion Vogel sur le suffrage féminin cantonal et communal), sur des questions d'administration intérieure de l'A.S.S.F., etc., etc. Peut-être même a-t-il été agité trop de sujets, et la discussion gagnerait-elle à être davantage concentrée. Mais ce sont là des défauts d'organisation qui peuvent facilement être corrigés, alors que subsistent toujours l'utilité si grande et la valeur de ces rencontres entre femmes luttant contre les mêmes difficultés pour la même idée.

Une assistante.